

---

**DEPARTEMENT D'EURE – ET – LOIR**

---

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)  
DE SENONCHES**



**FOURNITURE DE COLIS DE NOEL  
Pour les personnes âgées de la commune de Senonches**

Marché passé en application de l'article 28 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics

**CAHIER DES CLAUSES GENERALES  
(CCG)**

**Date limite de réception des offres Jeudi 19 Septembre 2019 à 12h00**

C.C.A.S de Senonches  
2 rue de Verdun – 28250 SENONCHES  
Tél : 02.37.37.76.76  
Mail [l.valentigauthier@ville-senonches.fr](mailto:l.valentigauthier@ville-senonches.fr)

## **Article 1 - Pouvoir adjudicateur**

Le présent marché est passé par :

Commune de Senonches  
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)  
2, rue de Verdun  
28250 Senonches

Tél. : 02.37.37.37.30

Fax : 02.37.37.92.92

[www.senonches.fr](http://www.senonches.fr)

[www.am28.org/senonches/](http://www.am28.org/senonches/)

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Xavier NICOLAS, en qualité de Maire.

## **Article 2 – Objet du présent Cahier des Clauses Générales**

Le présent marché a pour objet l'acquisition de colis gastronomiques pour les fêtes de fin d'année, à destination des personnes âgées de Senonches (75 ans et plus).

**Le nombre approximatif de colis est de 360 Colis**

## **Article 3 – Composition des colis**

Composition d'un menu festif de qualité assorti de deux bouteilles de 37.5cl (vin blanc et vin rouge), d'information sur les produits qui le composent, de conseils pour leur consommation (recettes, suggestions d'accommodation, température de service, etc...).

## **Article 4 – Conditionnement**

Coffret cadeau avec décor de Noël, facile à transporter (poignée solide et non coupante). Les colis devront être conditionnés de manière à ce qu'ils soient prêts à la distribution (Poignée sortie).

## **Article 5 – Montant du marché**

Le prix unitaire devra se situer autour de 17 euros HT.

## **Article 6 – Modalités de financement et de paiement**

Le marché sera financé sur le budget du CCAS.

Le paiement sera effectué par virement bancaire dans les 30 jours à compter de la réception de la facture.

## **Article 7 – Délais de validité des offres**

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## **Article 8 – Délais de livraison**

Le fournisseur devra s'engager à effectuer la livraison à la Mairie de Senonches (2 rue de Verdun 28250 SENONCHES), le Mardi 26 Novembre 2019 aux horaires d'ouverture soit de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les frais de livraison seront à la charge du prestataire.

En cas de retard dans la livraison, une pénalité sera appliquée au prestataire d'un montant forfaitaire de 100 euros par jour.

## **Article 9 – Dossier de consultation**

### ***9.1 - Contenu du dossier de consultation***

Le dossier de consultation (DCE) comprend les documents suivants :

- Le Présent des Clauses des Clauses Générales CCG ;
- Le Formulaire ATRI1 (Ex-DC3) valant acte d'engagement.

### ***9.2 - Mise à disposition du dossier de consultation***

Le Dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir : <http://www.am28.org/senonches/>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur les sites et notamment indiquer une adresse courriel électronique ainsi que leurs coordonnées permettant de manière certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence est publié sur le site de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir : [www.am28.org/](http://www.am28.org/)

### ***9.3 - Modification de détail au dossier de consultation***

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation (courriels envoyés aux candidats ayant téléchargé le DCE via [www.am28.org/senonches/](http://www.am28.org/senonches/))

Les candidats devront alors répondre sur la base du Dossier de Consultation Modifié.

## **Article 10 – Justificatifs à fournir**

### ***10.1 - Documents relatifs à la candidature***

- la lettre de candidature (formulaire DC1) accompagnée de documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. En cas de groupement, le nom des membres, l'identité du mandataire, les preuves de l'habilitation du mandataire par ses cotraitants.
- la déclaration du candidat (formulaire DC2) ou des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :
  - a) certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce ou, le cas échéant, motif de non indication du numéro d'enregistrement ;
  - b) déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices;
  
  - c) la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales ;
  - d) la déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;
  
  - e) attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 123-3 du code du travail, ou règle d'effet équivalent pour les candidats étrangers.
  - f) des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.
  
- les attestations d'assurance en cours de validité dont dispose le candidat ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente), copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Dans le cas de candidatures groupement, il est rappelé que chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents demandés. En effet, l'examen des candidatures portera sur les éléments fournis par tous les membres du groupement.

Les candidatures présentées par des groupements doivent être signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises (notamment habilitation signée des membres du groupement et la lettre de candidature dûment remplie et présentée dans l'enveloppe de candidature.

### **Conséquence de l'absence ou du caractère incomplet des pièces – Possibilité de compléter le dossier.**

L'absence des pièces listées ci-dessus dans le dossier fourni par le candidat ou leur caractère incomplet, entraînera le rejet de la candidature du soumissionnaire, pour non-conformité au règlement de consultation. Cependant, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, le cas échéant, de demander aux candidats dont le dossier est incomplet de le régulariser, dans un délai de 5 jours, identique pour tous. Dans ce cas, elle en informe les autres candidats qui auront la possibilité de compléter leur candidature dans le même délai.

### ***10.2 - Documents relatifs à l'offre***

- Le formulaire ATRI1 dûment complété et signé ;
- Le Cahier des Clauses des Clauses Générales dûment complété et signé ;

Lors de son offre, le candidat devra fournir un échantillon de dégustation.

### ***10.3 - Langue de rédaction des propositions***

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

### ***10.4 – Unité monétaire***

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché en euros (€).

### ***10.5 – Condition d'envoi et de remise des plis***

Les candidats ne pourront en aucun cas utiliser conjointement, dans le cadre d'une même consultation, les deux modes de transmission explicités ci-dessous, sous peine de rejet des deux réponses.

#### **Remise des plis sur support papier :**

Les candidats devront transmettre leur proposition (candidature et offre) sous enveloppe cachetée qui devra porter les mentions suivantes :

<p><b>FOURNITURE DE COLIS DE NOEL</b> <b>Pour les personnes âgées de la commune de Senonches</b></p> <p><b>NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS</b></p>
---

Les dossiers devront être remis contre récépissé les jours ouvrés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi) à l'adresse suivante :

**Mairie de Senonches**  
**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)**  
**Monsieur le Maire**  
**2, rue de Verdun**  
**28250 SENONCHES**

Ou, envoyés à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception.

Les candidats qui feraient parvenir leur dossier après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de consultation ne seront pas admis à concourir.

## **Remise des plis par voie électronique :**

La remise des plis par voie électronique n'est possible que sur la plateforme [www.am28.org/senonches/](http://www.am28.org/senonches/)

Aucun envoi par courriel ne sera accepté.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB, ...) n'est pas autorisée.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un antivirus avant l'envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du présent marché donne lieu à la signature manuscrite sur un exemplaire papier.

### ***10.6 – Négociation***

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'entamer librement des négociations avec les candidats de son choix sur la base de l'offre technique et financière.

A l'issue de la négociation, ces candidats seront invités à remettre une nouvelle offre dans un délai identique pour tous. Les nouvelles offres seront analysées au regard des critères et de la méthode de calcul relative à leur pondération.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans avoir recours aux négociations

### ***10.7 – Date limite de réception des offres***

La date limite de réception des offres est fixée au Jeudi 19 Septembre 2019 à 12h00.

## **Article 11 – Critères d'attribution**

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- **Originalité et Caractère esthétique du colis 35 (Pts) dont :**

Forme du colis	15 (Pts)
Solidité poignée	10 (Pts)
Décoration extérieure	05 (Pts)
Décoration intérieure	05 (Pts)
  
- **Qualité des produits proposés 25 (Pts) dont :**

Traçabilité (Origine France)	10 (Pts)
Diversité des produits	10 (Pts)
Cadeau proposé	05 (Pts)
  
- **Prix 40 (Pts)**

**Article 12 – Renseignements administratifs et techniques :**

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de Madame Laetitia VALENTI-GAUTHIER – CCAS de Senonches – 2, rue de Verdun – 28250 SENONCHES  
Tél : 02.37.37.76.76 – Fax : 02.37.37.92.92 – e-mail : [l.valentigauthier@ville-senonches.fr](mailto:l.valentigauthier@ville-senonches.fr)